



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE PAPINEAU



Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le **vendredi 14 mai 2021 à 10 h**, à la salle communautaire au 849, chemin du Tour-du-Lac, sous la présidence du maire, Monsieur Jean-Paul Descoeurs.

Sont présents :

Chantal Crête		Vacant
Gilles Ladouceur	Don Saliba	Jean-François David

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Louise Sisle, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

Le maire, monsieur Jean-Paul Descoeurs est présent à la salle du conseil.

Madame Anik Bois a motivé son absence.

Les membres du conseil sont présents, mais la séance ordinaire est à huis clos.

Il y a quorum.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

- Ouverture de la séance.
- 1. Adoption de l'ordre du jour.
- 2. Résultat de l'appel d'offres des rénovations et réaménagement intérieur à l'hôtel de ville du 544, chemin du Tour-du-Lac.
- 3. Demande d'appui - Projet de spectacle de Samian à Lac-Simon.
- 4. Autorisation - Demande à la Régie des alcools du Québec.
- 5. Autorisation - Dépenses liées aux feux d'artifice du 24 juillet 2021.
- 6. Levée de la séance.

La directrice générale et secrétaire-trésorière atteste avoir transmis l'avis de convocation et l'ordre du jour aux membres du conseil. Tous les membres du conseil sont présents et renoncent à invoquer le défaut d'accomplissement des formalités de convocation prévues au *Code municipal du Québec*.

La séance extraordinaire ouvre à 10 h.

1.

153-05-2021
Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil sont présents et y consentent;

Il est proposé par Madame Chantal Crête
Et résolu

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;

ADOPTÉE à l'unanimité

2.

154-05-2021
Résultat de l'appel d'offres des rénovations et réaménagement intérieur à l'hôtel de ville du 544, chemin du Tour-du-Lac



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public lancé sur SÉAO le 14 avril dernier pour à la rénovation et au réaménagement du futur hôtel de ville sise au 544, chemin du Tour-du-Lac, portant le numéro AOP 2021-04-ADM (référence # 1476735);

CONSIDÉRANT QU'au 12 mai 2021 à 15 h, date limite de la réception des offres publiques, qu'une seule firme a déposé une soumission;

CONSIDÉRANT QU'au terme de son analyse par le comité de sélection, cette soumission a été jugée inacceptable;

CONSIDÉRANT la clause de réserve inscrite à l'appel d'offres indiquant que le donneur d'ouvrage ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT les recommandations de notre architecte et gestionnaire de projet, monsieur Pierre J. Tabet de rejeter la soumission reçue et de demander au ministre l'autorisation de conclure un nouveau contrat;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Monsieur Gilles Ladouceur
Et résolu**

QUE le Conseil entérine les recommandations de l'architecte et gestionnaire du projet, monsieur Pierre J. Tabet;

QUE le Conseil se prévale de la clause de réserve inscrite à l'appel d'offres lancée le 14 avril dernier et rejette à toutes fins que de droit la soumission déposée et demande au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation l'autorisation de conclure un nouveau contrat.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.

**155-05-2021
Demande d'appui - Projet de spectacle de Samian à Lac-Simon**

CONSIDÉRANT QUE le Centre d'action culturelle de la MRC de Papineau a déposé une demande au ministère de la Culture pour l'obtention d'un financement pour diffuser une série de spectacles sur le territoire de la MRC de Papineau;

CONSIDÉRANT QU'un de ses spectacles pourrait se tenir sur le territoire de la Municipalité de Lac-Simon;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Madame Chantal Crête
Et résolu**

QUE le Conseil municipal appuie la demande du Centre d'action culturelle pour l'obtention de leur subvention et s'engage à payer les coûts techniques, sonores et sanitaires pour la production du spectacle de Samian qui sera tenu le 7 août 2021 à Lac-Simon;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-70170-419.

ADOPTÉE à l'unanimité

4.

**156-05-2021
Autorisation - Demande à la Régie des alcools du Québec**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Lac-Simon organise plusieurs activités, dont certaines nécessitent d'obtenir un permis de la Régie des alcools du Québec;

**Il est proposé par Monsieur Don Saliba
Et résolu**



No de résolution
ou annotation

QUE le conseil autorise la directrice générale adjointe, madame Lisane Fuoco, à présenter, pour et au nom de la Municipalité de Lac-Simon, les demandes nécessaires à la Régie des alcools du Québec lorsque les activités offertes prévoient la tenue d'un bar avec boisson alcoolisée.

ADOPTÉE à l'unanimité

5.

157-05-2021

Autorisation - Dépense liée aux feux d'artifice du 24 juillet 2021

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a confirmé son intention de tenir les feux d'artifice de Lac-Simon le 24 juillet 2021;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Monsieur Jean-François David
Et résolu**

QUE le Conseil autorise une dépense maximale de 20 000 \$ pour l'évènement du 24 juillet 2021;

QUE cette dépense s'applique au poste budgétaire 02-70170-447.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.

158-05-2021

Levée de la séance

**Il est proposé par Monsieur Don Saliba
Et résolu**

QUE la séance soit et est levée à 10 h 12.

ADOPTÉE à l'unanimité


Jean-Paul Descoeurs
Maire


Louise Sista
Directrice générale et secrétaire-trésorière



**No de résolution
ou annotation**

